

INTRODUCTION

L'année 2012, a été marquée par des événements forts et symboliques.

- Le 9e congrès à Paris-Ile-de-France : « Objets documentaires numériques : nouvel enseignement ? »
- Le 40e anniversaire de la Fédération
- L'attribution de l'organisation du congrès international IFLA 2014, à la Ville de Lyon.
- Le grand nombre de soutiens au « Manifeste FADBEN 2012 : enseignement de l'information-documentation et ouverture à la culture culturelle »

La reprise de la concertation en direct avec le ministère de l'Éducation nationale en cette période de réforme fut un signal fort et apprécié par tous les professionnels de l'information-documentation en établissement scolaire. Le dialogue a toujours été pour la fédération une démarche volontaire et constante vers son administration de tutelle, consciente que nous ne pouvons avancer que si ceux qui nous encadrent nous aident et nous accompagnent sans nous freiner.

40 ans d'action et toujours cette nécessité d'informer l'institution des actions d'une très grande partie dynamique et vivante de la profession qui innove, se forme, souvent par elle-même, pour accompagner les mutations en cours.

RETOUR SUR UNE ANNEE CONDUITE SUR UN RYTHME SOUTENU. LA MISE EN ŒUVRE DES ORIENTATIONS 2012.

LE MANIFESTE 2012

Un Manifeste pour formaliser nos idées et les faire connaître

Les missions du professeur documentaliste vont au-delà de la simple accumulation d'informations et de connaissances pour se préoccuper de structuration, de partage, de développement de la culture informationnelle et de la mise en œuvre d'apprentissages info-documentaires.

Un Manifeste pour anticiper et préparer l'avenir

L'image du CDI, lieu de développement des pratiques culturelles, de création et de partage, mais aussi espace d'apprentissage !

La contribution au développement de nouveaux savoirs et compétences intellectuelles et techniques est indispensable à tous pour participer, agir dans la société de l'information. C'est pourquoi la FADBEN demande la constitution d'un groupe de travail ministériel chargé de réfléchir à un curriculum info-documentaire, de façon à l'inscrire dans les directives officielles.

Un Manifeste pour se concerter et convaincre

Il convient d'organiser des rencontres avec tous ceux qui considèrent que l'enseignement de la culture informationnelle participe à l'égalité des chances.

Un Manifeste pour véhiculer une image dynamique de notre profession

La campagne de soutien a été un succès au vu du nombre de signataires, mais aussi du nombre de rendez-vous pris à cette occasion avec différents partenaires.

En parallèle, en période électorale, la FADBEN a multiplié les leviers institutionnels en transmettant le Manifeste et une lettre à tous les candidats à la présidence de la République au printemps 2012, à des personnalités, aux associations et aux syndicats.

LA RÉUSSITE DU 9^{EME} CONGRÈS DES ENSEIGNANTS DOCUMENTALISTES DE L'ÉDUCATION NATIONALE ORGANISÉ PAR LA FADBEN

Le congrès, placé sous le haut patronage du ministère de l'Éducation nationale, a vu l'aboutissement d'une aventure humaine qui a impliqué les ADBEN de Paris, Créteil et Versailles autour de la réalisation d'un projet au thème fédérateur : « *Objets documentaires numériques : nouvel enseignement ?* ».

Mes remerciements s'adressent à toutes et à tous, aux institutions locales, aux partenaires et professionnels qui ont soutenu le projet, aux ADBEN locales et plus particulièrement à Martine Liagre et Catherine Collet, à l'ensemble des participants et tous les adhérents qui ont soutenu cet événement.

Je tiens à signaler que l'ensemble des vidéos est en ligne (un remerciement particulier à Canal-U comme diffuseur, à Sylvie, vidéaste et à Gaëlle pour les mises en ligne), et à exprimer ici ma plus grande reconnaissance aux éditions Nathan qui ont permis la publication des Actes (ISBN : 313-309-108690-9), moins d'un an après la tenue du Congrès. (Un remerciement particulier à Madame Lemoy des éditions Nathan et à Nicole qui a coordonné et corrigé les épreuves).

LE 40^E ANNIVERSAIRE DE LA FADBEN

Une surprise offerte par le comité d'organisation locale, avec la petite touche singulière de Danielle Martinod, a permis de réunir les ancien(ne)s président(e)s de la FADBEN. La fête, accompagnée d'une chaleur estivale en ces premiers jours de printemps, s'est achevée dans les jardins du Lycée Jean Zay.

UNE CULTURE DE L'INFORMATION POUR TOUS.

La contribution des professeurs documentalistes à la formation des élèves à l'information et aux médias nécessite de penser l'acquisition d'une culture ; elle ne peut faire l'économie d'une réflexion d'ordre didactique et pédagogique sur les contenus de l'information-documentation.

Cette entrée par des savoirs, concepts et notions nécessite l'accompagnement et la formation des professeurs documentalistes puisqu'elle vient en rupture avec une approche méthodologique transversale et des savoir-faire instrumentaux. Elle nécessite aussi de former tous les enseignants à travailler ensemble.

Les résultats de l'enquête sur les connaissances info-documentaires des élèves conduite en 2012 par la FADBEN permettront de mieux cerner les besoins de formation et les contenus à mettre en œuvre tout au long du cursus scolaire.

Dans ses derniers rendez-vous au ministère de l'Education nationale, la FADBEN demande à participer à la construction d'une vision pédagogique des enjeux du numérique, rappelant le rôle spécifique du professeur documentaliste. Elle demande la prise en compte de la culture de l'information et des médias dans les attendus de la Loi, et dans les textes réglementaires qui la mettront en œuvre. Elle demande à légitimer les apprentissages info-documentaires en y associant les professeurs documentalistes.

La FADBEN fait remarquer que la transformation de notre environnement informationnel et culturel immédiat constitue un défi pour les sciences de l'information et de la communication.

Pourquoi vouloir faire abstraction des termes « information », « documentation » et « culture informationnelle » ? Paul Otlet a été parmi les précurseurs qui ont proposé une « culture informationnelle universelle ». Pourquoi se départir de cet héritage culturel européen au profit des termes moins fédérateurs de l'EMI : Éducation aux Médias et à l'Information ?

L'institution ne devrait-elle pas se poser la question d'une culture informationnelle universelle ? Penser une culture de l'information comme langage commun de l'accès à l'information et à la connaissance, mais aussi comme objectif primordial de l'École, afin de faire accéder chaque élève, quel qu'il soit, à l'autonomie, de lui permettre de défendre son point de vue, de comprendre celui des autres pour se construire une opinion, mais aussi et surtout pour développer sa propre vision du monde.

UNE DEMANDE RECURRENTE : UNE NOUVELLE CIRCULAIRE

La nécessité est avérée d'une nouvelle circulaire de mission. Il ne s'agit pas d'une rupture mais d'un réel souci de convergence entre les différentes facettes d'un même métier. Elles doivent aujourd'hui nécessairement converger en se recentrant. Ce recentrage ne relève ni d'un « auxiliariat pédagogique » ni d'une simple mise à disposition de ressources. Il est de la responsabilité de chacun et chacune d'entre nous d'envisager le développement de la culture informationnelle et de ses apprentissages, de placer les savoirs et les compétences info-documentaires au cœur de la réflexion dans la mise en œuvre de la future loi d'orientation.

LA VIE DE LA FEDERATION, CE N'EST PAS REGRETTER LE PASSE.

La vie de la Fédération ne peut pas se limiter au constat que l'institution n'a pas su prendre en compte les savoirs et les compétences des professeurs documentalistes pour répondre aux défis actuels auxquels l'éducation et la société sont confrontées.

Ni se contenter de regretter que l'institution n'ait pas su s'appuyer sur les nombreuses contributions scientifiques françaises proposant un panorama du concept de « culture informationnelle » : genèse, caractère polysémique et différence avec l'éducation à l'information ou l'éducation aux médias et à l'information. Non plus que de regretter qu'elle n'ait pas pris le temps d'une analyse plus stratégique, mesurant les avancées de la réflexion théorique française, et la manière dont elle se diffusait dans les pratiques professionnelles, dans les domaines de l'information et de la documentation.

Quand la Fédération se tourne vers le passé, c'est pour publier un état de l'art afin de participer à la construction du métier.

LA VIE DE LA FEDERATION, C'EST ANTICIPER ET PREPARER L'AVENIR.

Une des forces de la FADBEN, c'est de solliciter et de travailler en collaboration avec le monde des chercheurs. Les résultats de la recherche donnent une assise scientifique à nos revendications. Ce sont les avancées de la recherche qui permettent et valident notre action pédagogique auprès des élèves.

L'action de la FADBEN permet de créer des synergies entre les laboratoires des sciences de l'information et de la communication, ceux de l'informatique, ceux des sciences de l'éducation ainsi que ceux des sciences cognitives, afin d'alimenter nos pratiques quotidiennes dans les établissements et auprès des élèves. La réflexion curriculaire sera l'occasion entre deux congrès de maintenir des liens réguliers.

La réflexion de la FADBEN s'appuie aussi sur les évolutions de l'information et la documentation dans les domaines proches des bibliothèques et, plus éloignés, de l'entreprise.

LA VIE DE LA FEDERATION, C'EST TRAVAILLER EN RESEAU.

C'est le travail accompli dans les académies, par les ADBEN. Je peux affirmer que ce réseau est dynamique, qu'il renouvelle ses adhérents. Un dynamisme « boosté » par les militants et par les mutations successives de notre métier liées principalement aux technologies de l'information et de la communication, et la nécessité pour l'association professionnelle d'adapter ses stratégies et de construire les perspectives.

Observer, analyser, comprendre, diffuser les idées et convaincre en s'appuyant sur ses réseaux, la FADBEN œuvre pour une profession tournée vers l'avenir, avec des professeurs documentalistes reconnus comme des spécialistes, des experts dans leur domaine d'enseignement.

CONCLUSION

A-t-on tout essayé ? Certes non ! Nous aurons à envisager des orientations pour 2013 toujours plus affinées, mais concernant l'année 2012, je pense pouvoir affirmer que nous avons accompli le mandat que vous nous aviez confié.

A l'heure qu'il est, nous attendons la prise en compte de la culture de l'information dans les attendus de la Loi, et dans les textes réglementaires qui la mettront en œuvre. Que les apprentissages info-documentaires, tout comme le rôle spécifique du professeur documentaliste, soient reconnus et inscrits dans les textes de « refondation ».

Peu de professions offrent une telle richesse que celle de professeur documentaliste. Alors soyons encore plus nombreux à agir pour elle. Ce sont toutes les actions que vous relayez dans les académies qui font notre poids dans les décisions.

Déjà se profile pour demain, le temps des concertations sur les textes réglementaires, le temps de l'appropriation des changements pédagogiques et didactiques, le temps du partage et de la mutualisation de nos connaissances.

Je vous remercie de la confiance que vous m'avez accordée, et je remercie toute mon équipe pour son soutien et son efficacité. Un plaisir partagé d'avoir travaillé ensemble.

Martine ERNOULT